



INSTALLER DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LES COPROPIETES



SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

Dates : 23 juin matin / OU 13 septembre 2022 matin

Objectifs pédagogiques

- Connaître les évolutions des véhicules électriques et les besoins en borne de recharge
- Connaître la terminologie et les principaux dispositifs techniques (socles, bornes, prises, etc.)
- Connaître les réglementations en copropriété les plus à jour
- Evolutions du droit à la prise
- Connaître les acteurs de l'écosystème « véhicules électriques »
- Comparer les différentes solutions techniques et leur financement :
 - Solution opérateurs, solution Enedis
 - Financement par la copropriété, en tiers investisseurs, par le tarif TURPE, par Logivolt (Banque des Territoires)
 - Aides Advenir et crédit d'impôt
- Savoir mettre sur pied, puis gérer, concrètement, un projet de mise en place de bornes de recharges en fonction du contexte spécifique de la copropriété

Publics concernés : syndics de copropriétés

Prérequis : aucun

Durée : 3h30

Programme

- 09h00 Présentation de la formation, introduction, tour de table
- 09h10 Le contexte en matière de VE et le besoin de bornes, terminologie, écosystème
- 09h25 Les bases de technologie, prises, bornes, évolutions
- 09h50 La réglementation actuelle en copropriété
- 10h15 Panorama des aides financières actuelles : subventions, Crédit d'impôt, dispositifs spécifiques
- 10h40 Pause
- 10h50 Le projet d'équipement en bornes d'une copropriété : approche concrète en matière juridique, technique, économique et financière. De la stratégie à la pratique.
- 12h15 Questions finales, quizz, évaluation
- 12h30: Fin de la session

Intervenants : Michel Jouvent (MIC-IP2I), Patrick Kic et Lyes Cheurfa (Waat)

MIC est certifié Qualiopi. La formation donne lieu à convention de formation, attestation de formation et certificat de compétence acquises.

Prix par stagiaire : 200 € HT , TVA 20%

Membres de l'IP2I : 160 € HT, TVA 20%



MANAGEMENT IMMOBILIER CONSEIL

10 Rue Olier 75015 Paris Tél. : 0622711472 Numéro RCS : 841 117 419 Courriel : m.jouvent@managementimmobilierconseil.com

Site www.management-immobilier-conseil.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS



Déclaration- Enregistrement

La société Management Immobilier Conseil est enregistrée sous le numéro **11755964375** auprès de Commissaire de la république de la Région-Ile-de-France et du Département de Paris
SIREN 841 117 419 - SIRET n° 841 117 419 00017 - TVA intra : FR89841117419 - APE 7022Z
Management Immobilier conseil est certifié Qualiopi par LRQA Numéro de certificat : 10408792

Une convention est signée entre Management Immobilier Conseil et votre entreprise valant reçu libérateur pour imputation au budget formation continue

Décret Qualité



Les dispositions relatives aux actions de formation professionnelle continue de Management Immobilier Conseil ont été approuvées par la Lloyd's Register Quality Assurance (LRQA)

Numéro(s) d'approbation: RNQ DECRET 2019 565 – 00033508
Numéro de certificat : 10408792

Conditions d'inscription

Nous retourner le formulaire ci-après, le plus tôt possible, accompagné **impérativement** de votre règlement. Toute inscription non accompagnée du règlement ne peut être prise en compte.

Une huitaine de jours avant la formation, nous vous adresserons la convocation et la convention de formation, en double exemplaire, dont un exemplaire est à nous retourner signé.

A l'issue de la formation, nous vous adresserons la facture et l'attestation de présence.

En cas d'empêchement d'un stagiaire de participer effectivement à la session à laquelle il est inscrit, un autre collaborateur pourra lui être substitué, sous réserve d'avoir prévenu par mail au moins 72h avant le début de la session de formation.

En cas de désistement d'un stagiaire sans substitution d'un autre collaborateur **moins de 5 jours ouvrables** avant le début de la session, il est retenu des frais représentant **50 %** du tarif de la formation.

Dans le cas où le nombre des participants inscrits à la formation serait insuffisant, nous nous réservons la possibilité d'ajourner la sessions de formation, et tous les inscrits seront prévenus au minimum **5 jours ouvrables** avant le début de la session. Dans ce cas, le montant des frais d'inscription sera remboursé dans son intégralité.

A :

Date :Prénom, Nom.....

Signature (indispensable)

Cachet de la société indispensable)

MANAGEMENT IMMOBILIER CONSEIL SAS

10 Rue Olier 75015 Paris Tél. : 0622711472 Numéro RCS : 841 117 419

Courriel : contact1@management-immobilier-conseil.com

Site www.management-immobilier-conseil.com



INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION

INTITULÉ de la SESSION : Installer des bornes de recharge pour VE dans les copropriétés

Date : entourer la date choisie : 23 juin matin ou 13 septembre matin

Session en : **distanciel**

Personne qui prend, gère et règle l'inscription :

Prénom, nom : Fonction :

Société :

Adresse complète

N° et rue : Code postal : Ville :

Complément d'adresse :

Adresse mail :

Téléphone fixe : Téléphone portable:

La société est membre de l'IP2I Oui - Non Si oui, numéro de membre IP2I :



Salariés que j'inscris à la session (merci de préciser si la personne souffre d'un handicap)

Dans l'ordre : Prénom / Nom / Fonction / adresse-mail / statut (AM-cadre-cadre sup)

1.

2.

3.

Pour d'autres d'inscrits, compléter la liste sur une feuille annexe

Montant à payer	Nombre	PU HT	Montant
Nb inscrits pour session en distanciel		X 200 HT =	
Sous-total			HT
Si société membre de l'IP2I, réduction de 20%, soit		A déduire	
Total HT après réduction			
TVA 20%			
Total de l'inscription TTC			TTC

Règlement à joindre à l'inscription

r Règlement par chèque joint de TTC Management Immobilier Conseil 10 rue Olier 75015 Paris

r Règlement ce jour par virement à Management Immobilier Conseil

FR76 3007 6020 6522 3268 0020 034 Code BIC (Bank Identifier Code) : NORDFRPP

A Date Signature et cachet (indispensable) :

Attention !

Joindre la feuille des Conditions générales des formations, avec toutes les mentions demandées + le cachet

L'inscription n'est prise en compte qu'à la réception du règlement

Pour une bonne efficacité pédagogique, le nombre d'inscrits est limité à 15

MANAGEMENT IMMOBILIER CONSEIL SAS

10 Rue Olier 75015 Paris Tél. : 0622711472 Numéro RCS : 841 117 419 Courriel : contact1@management-immobilier-conseil.com

Site www.management-immobilier-conseil.com